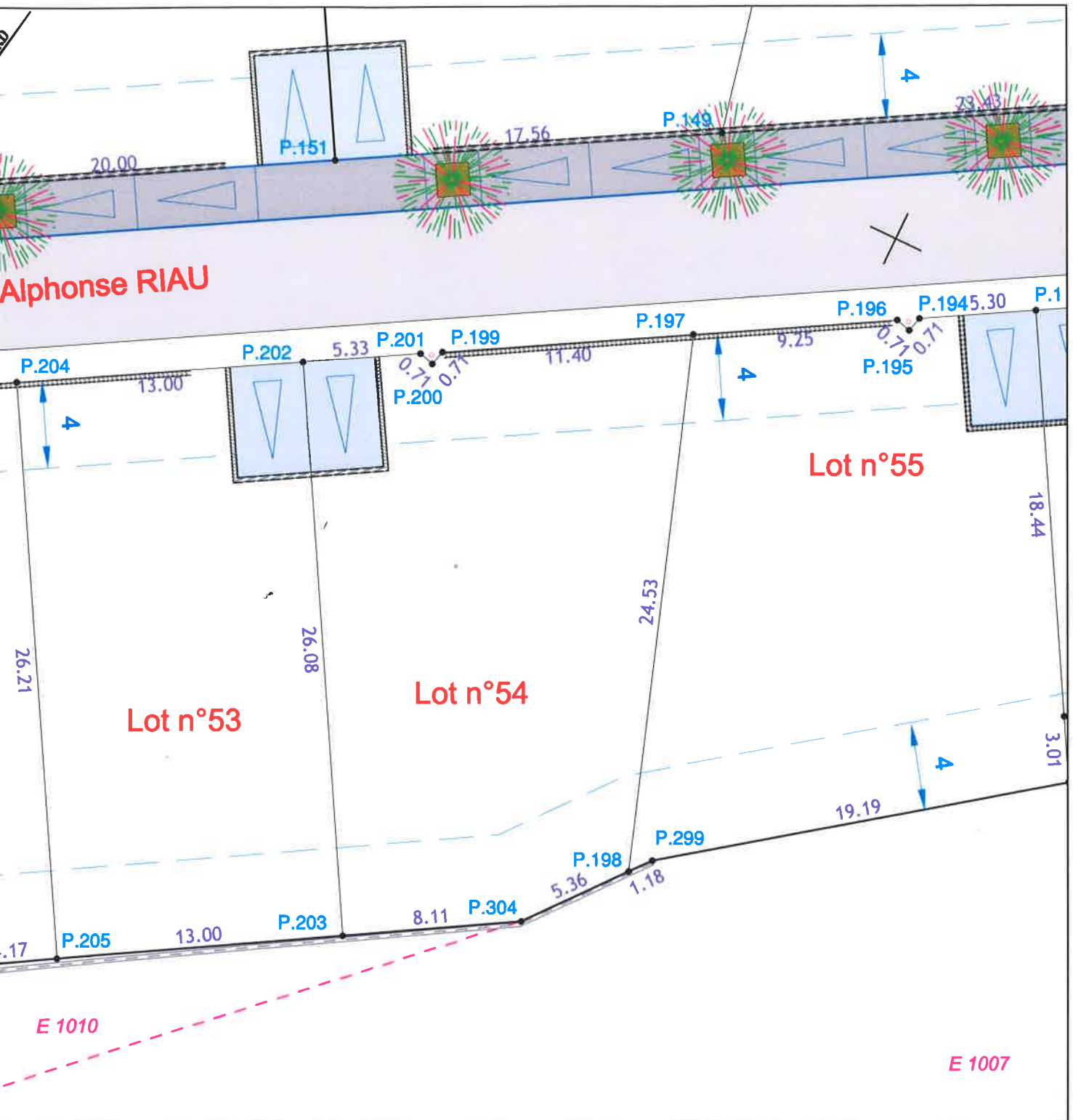


La limite du lot après bornage est formée par les lignes reliant les points :

P.197-P.199-P.200-P.201-P.202-P.203-P.304-P.198-P.197



LEGENDE

- Borne OGE, Rivet ou Marque peinture
- 4.00 — Prospect par rapport à la voirie et emprises publiques
- stationnement privé ouvert sur la voie (3.50 x 5.00)

Document ne traite pas des servitudes pouvant exister ou à sur la propriété objet du présent document.

